

MODALITÉS

OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFÉRÉE

CHAUFFE-EAU AQUÉO ATLANTIC

Du 15/09/2023 au 31/10/2023

100€ remboursés pour l'achat d'un chauffe-eau électrique AQUÉO entre le 15/09/2023 et le 31/10/2023.

L'offre est limitée aux 100 premières participations. Nombre de participations restantes (compteur online) visible sur le site internet : <https://www.atlantic-pros.fr/nouveau-chauffe-eau-aqueo/>

ODR à destination des Professionnels installateurs limitée à 1 remboursement de 100€ par Raison Sociale.

Comment bénéficier de l'offre ?

Pour recevoir votre remboursement, veuillez suivre les étapes suivantes :

- 1) **Achetez entre le 15/09/2023 et le 31/10/2023 inclus, un chauffe-eau électrique de la gamme AQUÉO ATLANTIC** chez un distributeur participant parmi les références suivantes :
 - Chauffe-eau électrique _ Aquéo vertical mural standard capacité 150L _ Référence 154116
 - Chauffe-eau électrique _ Aquéo vertical mural standard capacité 200L _ Référence 154117
 - Chauffe-eau électrique _ Aquéo vertical sur socle capacité 300L _ Référence 154431

- 2) Connectez-vous impérativement sur le site internet : <https://www.atlantic-pros.fr/nouveau-chauffe-eau-aqueo/> muni de votre facture original(e) **avant le 30/11/2023 minuit.**

- 3) **Complétez le formulaire de participation en indiquant vos coordonnées complètes et Téléchargez :**
 - La facture originale en entourant la date d'achat ainsi que la référence éligible achetée. La facture doit contenir de manière lisible au moins : la dénomination complète du chauffe-eau aquéo, la date d'achat, le montant unitaire HT.
 - Votre RIB (IBAN/BIC) émanant d'une banque immatriculée en France dont le titulaire doit obligatoirement être la Raison Sociale de la société participante

- 4) **Validez** votre formulaire de participation.

La Société Organisatrice conseille fortement à tout participant de conserver une copie de ses preuves d'achat.

Confirmation de dossier :

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement (de 100€) par virement bancaire dans un délai de 3 semaines environ après réception de votre participation conforme.

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme, envoyé après le 30/11/2023 ne respectant pas les conditions de l'offre, ne sera pas pris en compte.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies et les coordonnées de la personne morale participante.

Vous pouvez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande via votre N° de participation sur le site de l'offre <https://www.atlantic-pros.fr/nouveau-chauffe-eau-aqueo/> en cliquant sur l'onglet : « je participe » puis « Suivi de la participation ». Votre N° de participation vous est envoyé par email au moment de la validation de votre inscription, pensez à regarder dans vos courriers indésirables.

Pour toute question vous pouvez contacter le service client de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1760) dans l'objet de votre e-mail avant le 31/12/2023. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.

Toute réclamation reçue après le 31/12/2023 ne sera pas prise en compte.

Offre réservée aux personnes morales, installateurs professionnels, dont le siège social est immatriculé en France Métropolitaine et en Corse, limitée à un seul remboursement par Raison Sociale (même Raison Sociale, même Siret et/ou même adresse postale et/ou même RIB (IBAN/BIC)), sur toute la durée de l'offre. L'offre est éligible pour l'achat d'un seul produit AQUÉO ATLANTIC.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.

Les frais de participation à l'offre ne seront pas remboursés.

Protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont destinées à la Société Organisatrice agissant en tant que responsable de traitement, et à son sous-traitant la société HE&LO ACTIVATION aux fins de la participation à l'offre et seront conservées pendant 1 an à compter de la fin de cette opération. En application de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) modifiée et au Règlement européen n°2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@groupe-atlantic.com. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)